



Documents à fournir

Pays : **Cameroun**

Visa Affaires (pré enrôlement)

- Un scan de la page de données du passeport** (le passeport doit être signé et valable 6 mois après la date de votre retour.
- Un formulaire de demande de Visa** rempli en ligne et imprimé sur le site : **Consulat général de la République du Cameroun**
- Une lettre d'invitation** à l'entête de la société camerounaise comportant IMPERATIVEMENT le nom et la qualité du signataire de la lettre, ainsi que le cachet commercial – Ce document doit IMPERATIVEMENT être légalisé par une autorité locale.
- Un **Ordre de Mission** (labéliser la lettre de la sorte) de votre entreprise adressée à « Monsieur le Consul » précisant le motif exact du voyage, les dates du séjour, la notion de prise en charge des frais par l'entreprise, le cachet commercial avec le nom, la qualité du signataire de la lettre.
- Un scan de votre **billet d'avion Aller/Retour**
- Scan du **carnet de vaccination** (fièvre jaune)
- Un **justificatif de domicile**.
- Un **acte de naissance**.
- Une **copie de votre carte de séjour** ainsi qu'un justificatif de domicile pour les personnes non françaises.